

Stratégie pour un numérique soutenable à +2°C

PLAN 2022-2025

Version 2 – Septembre 2022

2

CONTEXTE

RÉFÉRENCES

 RESET (La Fing)

 Fab City (Fab Foundation)

 Objectifs de Développement Durable

 Feuille de route Rennes Métropole

 Feuille de route des Champs Libres

04 VERS UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE DES CHAMPS LIBRES

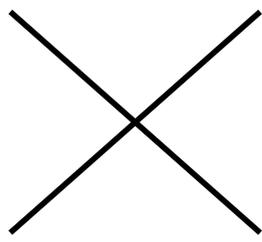
05 UN NUMÉRIQUE EN TRANSITIONS

07 UN NUMÉRIQUE ÉTHIQUE

PLAN D'ACTION

10	CULTIVER L'INCLUSION NUMÉRIQUE COMME FONDEMENT UNIVERSEL	①
11	DÉVELOPPER UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE ET ÉCO-RESPONSABLE	②
12	SOUTENIR L'USAGE COMME PRÉALABLE ESSENTIEL	③
13	CONSTITUER ET PARTAGER LES COMMUNS	④
14	RENFORCER L'INNOVATION VERTUEUSE	⑤
15	PRENDRE SOIN DES DONNÉES PERSONNELLES	⑥
16	METTRE LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ACCUEIL ET DE LA RELATION	⑦
17	RENFORCER LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES RESSOURCES	⑧
18	DÉVELOPPER L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION	⑨
19	APPRÉHENDER LES DONNÉES COMME FACTEUR DE RÉSILIENCE	⑩
20	TRANSFORMER NOTRE OFFRE ÉDITORIALE GRÂCE AU NUMÉRIQUE	⑪
21	STRUCTURER ET DYNAMISER LES PROJETS NUMÉRIQUES	⑫

contexte



Vers une stratégie numérique des Champs Libres

« 80 % de la consommation de
contenus en ligne porte sur des
contenus culturels »

(The Shift Project)

Ce document, indexé à la Feuille de route de l'établissement, a pour but de définir le numérique que nous souhaitons et que nous construisons aux Champs Libres d'ici à 2025. Il vise à poser les grandes perspectives collectives de notre établissement dans le domaine du numérique, pour l'ensemble de nos missions et des spécificités incarnées par les entités qui nous composent. Il propose avant tout une dynamique progressive et non une liste de solutions déterminées.

Naturellement nous ne concevons pas le numérique comme un simple document à décliner, ni comme un élément de l'organigramme qui incarnerait à lui seul l'ensemble des problématiques, mais plutôt comme une responsabilité collective et dynamique pour laquelle chacun.e a son rôle à jouer.

« Le Numérique est bien plus qu'un département, c'est une responsabilité collective. »

(MET Museum, New York)

Au-dessus de ces perspectives trônent les deux grands objectifs dont nos sociétés doivent s'emparer afin de répondre à l'urgence environnementale : atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 et nous adapter aux changements climatiques.

Il s'agit d'abord de donner du sens, montrer le cheminement, évoquer les problématiques rencontrées ainsi que les limites et les erreurs. Dans une démarche de transparence, d'ouverture et d'amélioration continue, nous souhaitons y présenter nos principaux objectifs ainsi que les vecteurs que nous engageons pour y parvenir, en positionnant quelques pistes d'actions.

Enfin, il s'agit de consolider la vision stratégique globale de notre établissement, en complément à la Feuille de route 2022-2025 tout en partageant notre démarche et en suscitant les échanges et les rencontres autour de ces problématiques.

Un numérique en transitions

« La transition écologique est l'horizon indispensable de nos sociétés, la transition numérique la grande force transformatrice de notre époque. La première connaît sa destination mais peine à dessiner son chemin ; la seconde est notre quotidien, une force permanente de changement mais qui ne poursuit pas d'objectif collectif particulier. L'une a le but, l'autre le chemin : chacune des deux transitions a besoin de l'autre »

(Transitions2, FING)

Dès sa fondation en 2006, les agents des Champs Libres n'ont eu de cesse de mobiliser le numérique, de le modeler, de le renouveler, de le densifier, de l'interroger, tant au travers de propositions de "nouveaux" outils ou de services toujours plus en adéquation avec les mutations de société, que dans la mise à disposition de nos ressources ou dans notre façon d'accueillir et de construire la relation avec nos publics. Depuis 2019 nous envisageons le numérique comme enjeu fondamental pour notre établissement et les abordons dans une démarche de construction agile, par expérimentations et récursivités, dans le but d'atteindre collectivement un idéal commun qui nous émancipe toutes et tous.

Ainsi, nous partons avant tout du principe que le numérique ne prévaut jamais sur un dispositif ou une expérience physique : il s'agit d'interroger systématiquement les bénéfices d'usage réels pour/avec l'ensemble de nos publics, en situation, et de développer des solutions proportionnées et efficaces.

La réalisation des transitions ne peut s'opérer que par une organisation et un engagement collectifs, portés par un plan global. Les transitions numériques occupent une part prépondérante de ce plan global et embarquent les mêmes étapes incontournables. Pour rendre concrète cette perspective, nous faisons reposer ces transitions numériques sur 4 principes fondamentaux :

1. Concevoir le numérique de manière holistique ;

2. Envisager le numérique en dialogue avec d'autres thématiques ;

3. Engager un principe d'actions, sur la base d'alliances fortes ;

4. Constituer et libérer nos communs.

Un engagement territorial



► **La Région Bretagne**

- **Labellisation Numérique Responsable** (janvier 2021) avec l'Institut du Numérique Responsable, soutenu par le Ministère de la transition écologique et l'ADEME
- **Programmation pluriannuelle du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER, Union Européenne)** en soutien des grands projets numériques bretons

► **Rennes Métropole**

- **Feuille de route « Pour un numérique responsable »** (présentée par Pierre Jannin, conseiller municipal de la Ville de Rennes, délégué au numérique et à l'innovation et Yann Huaumé, vice-président de Rennes Métropole, numérique et métropole intelligente, en mars 2022),
- **Labellisation Numérique Responsable** (Institut du Numérique Responsable) Le réseau des LabFabs et leurs programmes autour de la Fabrication Numérique avec les partenaires, en perspective de la FabCity
- **Le réseau des établissements culturels** (médiathèques...) et **espaces socio-communs** de la métropole

► **Les Champs Libres**

- **Feuille de route** de l'établissement pour 2022-2025,
- **Guide de marque** de l'établissement (juin 2022)

Un numérique éthique

« Le numérique est responsable de 3,8% des émissions de gaz à effet de serre (GES) et mobilise 5,5% de l'électricité produite dans le monde. »

(Rapports du GIEC)

Face à ces transitions qui engagent le numérique, la démarche éthique est essentielle si l'on veut à la fois donner du sens à nos actions et sortir de la logique d'outillages.

À l'ère de la 5G, du cloud, de l'essor du streaming, de la blockchain, des NFT, du métaverse et des « intelligences artificielles », il s'agit pour les Champs Libres :

- de proposer des valeurs phares sur lesquelles se déploiera sa stratégie numérique d'établissement,
- de définir ce sur quoi nous devons faire des concessions, ce à quoi nous devons collectivement renoncer, et quels rebours nous devons suivre,
- de porter un débat techno-critique avec et auprès de nos publics
- de construire nos actions collectivement et en coopération.

Sur la base de ces principes d'inspiration, nous proposons 12 leviers d'actions, accompagnés des axes prioritaires, que nous mobilisons d'ici à 2025. Nous nommerons « dispositif numérique » toute solution, système, projet, service, pratique ou médiation mobilisant le numérique dans l'une (au moins) de ses multiples dimensions.

Nos inspirations

— LES 7 QUALITÉS DU PROGRAMME #RESET

Inclusif, qui permet à tou.te.s d'être acteu.r.trice de la société

Frugal, qui favorise la transition écologique, économe en énergie et en matière

Démocratique, qui soit au service des libertés fondamentales et des citoyennetés

Protecteur, qui défend les libertés, protège la vie privée, favorise la confiance et économise l'attention

Innovant, qui facilite l'innovation sociale et libère de l'emprise des acteurs dominants

Capacitant, qui développe le pouvoir de créer et d'agir

Équitable, qui répartit la valeur économique au sein de la société et favorise les solidarités

<https://reset.fing.org/le-dispositif.html>

— LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Quel que soit l'indicateur, et pour dépasser les sentiments d'éco-anxiété ou de solastalgie, il est désormais urgent de passer à l'action »
« Appel à l'action [...] afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. »

ONU, 2015

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

— L'ACCORD DE PARIS

Engage les états dans une dynamique visant à réduire les effets du changement climatique en limitant le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2°C et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5°C. En signant cet accord, la France s'est engagée, d'ici 2030, à réduire ses émissions de GES de 37 % par rapport à 2005.

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques / COP21, 2015

<https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/laccord-de-paris/laccord-de-paris>

— LES RAPPORTS DU GIEC

Le Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Évolution du Climat (GIEC) établit des préconisations afin de limiter le réchauffement climatique selon les objectifs fixés par l'Accord de Paris en 2015.

6^e rapport en avril 2022

<https://www.ipcc.ch/language-2/francais/>

— LES 10 AXES DU MANIFESTE FABCITY

« Nous adoptons des stratégies d'économie circulaire et d'innovation sociale numérique, et nous favorisons les collaborations au sein d'un réseau mondial de villes et de territoires pour répondre aux défis planétaires que sont le changement climatique et les inégalités sociales. » (manifeste de la Fab City)

FabCity Global Initiative, 2018

<https://www.makecityinfo/2018/07/11/manifeste-de-la-fab-city/>

— LA STRATÉGIE NATIONALE DES SOUTENABILITÉS

Un nouveau référentiel pour une action publique à la fois durable, systémique et légitime.

Mai 2022

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/soutenabilites-orchestrer-planifier-laction-publique>

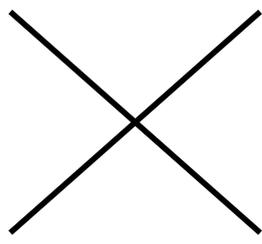
— LE PLAN DE TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Le Shift Project émet des préconisations concrètes afin de limiter le réchauffement climatique sur la base des objectifs de l'Accord de Paris. Son plan de transformation de l'économie française propose des actions radicales qui permettront selon lui de baisser de 5% les émissions de GES et de faire face à l'urgence climatique et énergétique.

The Shift Project, avril 2022

<https://inousfautunplan.fr>

plan d'actions



Cultiver l'inclusion numérique comme fondement universel

L'accessibilité numérique est une obligation légale derrière laquelle se jouent les pratiques d'inclusion : nous sommes résolument engagé.e.s à faire triompher les usages, conjointement à la plus haute exigence attendue en matière juridique (à date, notre site web répond favorablement à 70-76 % des critères de conformité RGAA 4.0). En cela, nous envisageons l'inclusion universelle comme le fondement des dispositifs numériques que nous développons. En nous appuyant sur la Mission accessibilité des Champs Libres ainsi que sur le réseau d'acteurs territoriaux, nous pouvons à tout moment confronter nos efforts aux réalités d'usages.

— PLAN D' ACTIONS

- **Développer la littératie numérique pour tou.te.s**
- **Renforcer la conformité** de nos dispositifs numériques aux dernières normes d'accessibilité inscrites dans la loi, dans une démarche d'amélioration continue.
- **Rendre accessibles les ressources et les contenus** (PDF, images / photographies, podcasts, vidéos, articles...) que nous diffusons, notamment à l'aide d'éléments complémentaires spécifiques, de sous-titres, de transcriptions...
- **Embarquer les problématiques d'inclusion numérique dès la conception**, particulièrement dans le cadre de la mise en place de projets, en anticipant la fragilité des usages, des matériels, des moyens et des types d'accès ou de connexions ainsi que des réseaux de télécommunication.
- **Proposer une connectivité universelle** partout dans le bâtiment (Wi-Fi accessible...)

 **Res2E** Promouvoir un numérique inclusif et capacitant

 Développer l'axe inclusif de transformation, développer un numérique centré sur l'humain

 Soutenir les personnes marginalisées et désavantagées
Défendre les Droits de l'Homme

 Axe 2 : Une responsabilité sociale

 Axe 1 : Amélioration de l'accueil : accessibilité universelle

Développer un numérique soutenable et éco-responsable

Comment utiliser et produire un numérique qui prenne soin du vivant et de l'humain ? Tel est l'enjeu que nous nous sommes fixé, dans une démarche d'expérimentation et d'amélioration continue visant à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale du numérique. En appui des 5 grands axes de la [loi du 15 novembre 2021 visant à Réduire l'Empreinte Environnementale du Numérique en France \(loi REEN\)](#), nous activons différents leviers de développement couvrant l'ensemble de nos missions de service public culturel.

— PLAN D' ACTIONS

- **Contribuer aux leviers de développement de la Métropole**
- **Activer les leviers de développement de l'établissement**
 - « Faire prendre conscience aux utilisateurs de l'impact environnemental du numérique »
 - Favoriser les **formations internes** afin d'accompagner le changement et de responsabiliser tous les agents, quelle que soient leurs missions.
 - Proposer un cycle de programmation annuel sur ces sujets, des **rencontres et conférences**, ainsi que des **médiations** auprès de nos publics visant à manipuler concrètement ces sujets par la pratique et à développer la capacitation.

- Développer une **sensibilité techno-critiques**, débats et animations, en s'appuyant sur une coopération de structures du territoire.

- Mesurer **l'empreinte environnementale de nos services numériques**.

- « Faire émerger et développer des usages du numérique écologiquement vertueux »

- Proposer des **notices opérationnelles** en appui de ce document stratégique afin de construire collectivement les pratiques.

- **Limiter la production de vidéos**, préférer les formats audio, et développer prioritairement la production de textes (articles, brèves...). Le format vidéo standard est fixé sur 720p (HD).

- Inclure l'éco-conception systématiquement et en amont des projets et des pratiques.

- Développer une approche d'analyse et de mesure du cycle de vie (multicritères) de nos services et dispositifs numériques, en étroite collaboration avec la Métropole et les expert.e.s du territoire.

- Faciliter et encourager l'économie circulaire, en reportant la valeur sur le territoire, le réemploi et le réusage de nos dispositifs numériques en envisageant dès la conception ou l'achat.



Développer l'axe de transition sur l'environnement durable



Développer l'axe de transition sur l'environnement durable



Gaspiller moins, préserver la qualité de l'eau
Aider à une éducation de qualité
Autonomiser et défendre l'égalité des droits
Recycler les matériaux
Agir maintenant pour arrêter le réchauffement climatique
Protéger l'environnement et préserver le vivant



Axe 1 : Une responsabilité écologique et environnementale



Axe 3 : Un projet exemplaire en matière de développement durable, solidaire avec les acteurs du territoire et les habitants, transparents, plus sobre

Soutenir l'usage comme préalable essentiel

Placer systématiquement l'utilisateur au centre des dispositifs et des pratiques numériques, en adoptant une approche d'expérience utilisateur (UX) et d'accessibilité.

— PLAN D' ACTIONS

- Impliquer un panel inclusif d'usagers, autant que possible, dans la conception de nos dispositifs, leurs mise en place, leur documentation ainsi que leurs améliorations.
- Développer les expérience numériques inclusives comme point d'entrée vers nos ressources. C'est dans un second niveau que nous valoriserons les contenus experts, plus complets, & plus avancés.
- Proposer des expériences numériques vidéo-ludiques & immersives comme entrée d'appropriation des ressources & dupatrimoine à destination du grand public. Investir la variété des espaces physiques disponibles aux Champs Libres pour les déployer (auditorium, salles d'exposition, bibliothèque, espaces de circulation, MuséoCube, hall...).
- Lancer une réflexion sur les capacités de faciliter le numérique auprès de nos communautés (publics & agents), notamment sur la base de la reconnaissance « d'aidants numériques », la mise en place de badges de compétences & la coopération avec nos publics.



Développer un numérique capacitant, qui développe le pouvoir de créer et d'agir



Développer l'axe de transitions centré sur l'humain



Autonomiser
Aider à une éducation de qualité
Soutenir les personnes marginalisées et désavantagées



Axe 4 : Une responsabilité de développement économique et d'usage



Axe 1 : amélioration de l'accueil

Constituer et partager les communs

Nous souhaitons nous engager encore davantage dans la création et le partage de nos (biens) communs numériques, pour « leurs dimensions génératrices et mobilisatrices ».

Les Communs permettent d'ouvrir les dispositifs en les rendant accessibles à l'aide d'un cadre juridique spécifique. Leur « dimension générative et mobilisatrice » est essentielle à la coopération entre Les Champs Libres et leurs communautés. Nous souhaitons aller plus loin en libérant nos contenus et ressources au travers d'un hébergement de services ouvert et interopérable, en cohérence avec nos missions d'établissement public de culture et de savoirs.

— PLAN D' ACTIONS

• Développer les communs

numériques des Champs Libres :

- sensibiliser en interne et auprès de nos publics, faire connaître et comprendre les enjeux d'un Open Content généralisé
- systématiser la culture des communs numériques pour l'ensemble de nos projets (documenter le projet, susciter la contribution, partager les outils et les traces, animer les communautés...) et contribuer activement aux communs du territoire

• Formaliser l'usage systématique des licences libres avec copyleft ([Creative Commons](#)

pour les codes sources, [EUPL](#)) pour l'ensemble des services, dispositifs, documents, projets ou productions que nous réalisons ou faisons réaliser, en autonomie comme avec des partenaires, pour des sujets numériques ou non.

• Privilégier au maximum les matériels et logiciels libres ;

• Ouvrir en moindre contrainte les dispositifs technologiques en activant par défaut les flux de diffusion d'informations automatisés (type exports Atom/RSS, XML, JSON...)

• Libérer notre patrimoine numérique :

- poursuivre les contributions au programme Software Heritage de l'Inria et de l'UNESCO
- poursuivre le travail engagé sur les (méta-)données patrimoniales ouvertes et disponibles sur le catalogue du Musée de Bretagne, en domaine public sur le catalogue des fonds classés de la Bibliothèque
- engager des travaux afin de valoriser ces patrimoines à l'aide des outils numériques, par exemple en proposant des outils de visualisation haute définition des fonds numérisés (IIIF).



Développer un numérique capacitant et démocratique



Axe 9 : philosophie Open Source
Axe 6 : circulaire
Axe 4 : participatif



Axe 12 : consommation et production responsable
Axe 10 : inégalités réduites



Axe 3 : une responsabilité démocratique et éthique



Développer la liberté d'accès à la culture et aux savoirs.

Renforcer l'innovation vertueuse

Il s'agit avant tout de mettre le numérique au service d'une innovation sociale, inclusive et capacitante. Par ailleurs, notre soutien aux industries culturelles et créatives par l'économie circulaire contribue à la relocalisation de la valeur au sein de notre territoire. L'éco-conception et la sobriété numérique sont les clés de voûte de cette approche vertueuse de l'innovation, en ré-interrogeant systématiquement l'usage en regard des dispositifs technologiques et de leurs empreintes sociale, économique et écologique.

— PLAN D' ACTIONS

- Engager une démarche d'expérimentation en coopération, sur la base d'alliances de territoire
- Changer radicalement le mode de conception des dispositifs numériques, en limitant fortement le recours aux bases de données (flat files, headless CMS...), en privilégiant les modèles par flux de données (JAMstack, Headless CMS, frameworks sobres...).
- Envisager l'innovation de manière frugale et considérer l'exploration d'innovations immersives avec intérêt, notamment par la valorisation de nos ressources et contenus, et toujours en centrant sur les bénéfices générés pour nos publics.

- Inscrire la démarche d'éco-conception à tous les niveaux, sur l'ensemble de la durée de vie des dispositifs que nous produisons :

- traquer et lutter contre les aberrations numériques (systèmes disproportionnés, dark patterns...) interroger les usages en amont à l'aide de la méthodologie des 3U : « le service est-il utile ? utilisable ? utilisé ? »
- faire des choix de frugalité (design, format, éditorial et technologies) sur l'ensemble de la chaîne de construction
- bâtir les dispositifs en s'appuyant sur les référentiels les plus actualisés
- Prioriser les approches mobilisant des ressources matérielles et logicielles fortement contraintes : Minimal Computing, Slow Tech, Low Tech, etc.

- Expérimenter des marchés publics innovants, en développant des modes de formalisation de coopération et de coalitions avec nos futurs partenaires et complices
- Renforcer les partenariats de contenus à haute valeur ajoutée (3D, 360, binaural, réalité virtuelle, réalité augmentée, dispositifs immersifs, images THD, "Intelligence artificielle"....) dans un modèle réplicable et sobre.



Développer un numérique qui ouvre l'innovation, la libère de l'emprise des acteurs dominants, facilite l'innovation sociale, intègre mieux les parties prenantes et les impacts



Axe 5 : croissance économique et emploi durable
Axe 3 : glocalisme



Axe 9 : industrie, innovation et infrastructure



Axe 5 : une responsabilité de gouvernance et d'équilibre territorial »



Axe 2 : le développement de notre ancrage métropolitain et de notre rayonnement régional
Axe 3 : un projet ouvert sur la cité et en solidarité avec les acteurs du territoire, métropolitain et régional

Prendre soin des données personnelles

Au-delà de l'application des obligations juridiques du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD), nous nous engageons dans une dynamique éthique de limitation maximale des captations directes et indirectes des données (Privacy by design) au sein de nos dispositifs. Il s'agit ici de préserver les données de l'ensemble des utilisateurs de nos dispositifs, produites (données saisies) ou induites (traces générées, profilage) par leurs usages.

— PLAN D' ACTIONS

- Orienter résolument les dispositifs numériques vers un principe de cookie free engageant à ne capter aucune information (à l'aide de cookies ou de traceurs) sur le comportement des usagers, ni intégrer de codes impliquant directement ou indirectement une forme de surveillance par des plateformes propres ou tierces.
- Se libérer des logiciels et usages dépendants des GAFAM et solutions privatives de libertés numériques, et privilégier les solutions numériques libres et Open Source.
- Adopter by design une approche éthique et collective au sujet des données personnelles, avant de répondre aux impératifs juridiques
- Contribuer au(x) cloud(s) souverain(s) de territoire et abandonner le recours à des clouds dépendants des GAFAM/BATX,
- Refuser systématiquement d'embarquer au sein des dispositifs numériques de design (interfaces, parcours utilisateur, systèmes algorithmiques...) induisant des usages trompeurs (dark patterns), sollicitant l'attention au sein de mécaniques captives, renforçant la dépendance cognitive et limitant l'accès et la pleine jouissance des libertés fondamentales.



Développer un numérique protecteur, qui défend les libertés, protège la vie privée, favorise la confiance et économise l'attention



Axe 7 : centré sur l'humain, au service du bien-être et des attentes des personnes



Axe 12 : organisation et production responsables



Axe 3 : une responsabilité démocratique et éthique



Axe 1 : amélioration de l'hospitalité de l'établissement »
Axe 3 : un projet transparent, plus sobre

Mettre le numérique au service de l'accueil et de la relation

Un numérique au service de l'hospitalité et de l'accueil, qui soit non seulement adapté aux besoins de nos publics, et qui soit intuitif et facilitant. Proposer un socle technologique qui simplifie l'orientation, la circulation et l'accès à l'information.

Nous interrogeons la place du numérique autour des ateliers 4C, dans une méthodologie de facilitation, afin d'accompagner nos publics dans leur capacité d'agir. Replacer les communautés au centre de notre démarche de communication sur les médias sociaux nous permettra par ailleurs de remobiliser une proximité relationnelle plus intense.

— PLAN D' ACTIONS

- Optimiser l'usage des écrans portés ou projetés dans les espaces du bâtiment :
 - réduire le nombre de faces ainsi que leurs dimensions
 - limiter la définition et optimiser leur consommation énergétique
 - ajuster les technologies employées (LED...) dans une recherche de consommation plus sobre
 - interroger systématiquement leur bénéfice réel d'usage
- Consolider le développement d'un système de gestion des données événementielles ouvert sur OpenAgenda
- Dynamiser la relation usagers sur le web et les médias sociaux
- Encourager les coopérations avec nos publics, directes (médias sociaux) ou indirectes (sur nos espaces éditoriaux web)

 Développer un numérique démocratique, inclusif et protecteur

 Axe 2 : inclusif
Axe 7 : Développer l'axe de transitions centré sur l'humain

 Axe 3 : bien-être
Axe 5 : égalité entre les sexes
Axe 10 : inégalités réduites
Axe 16 : paix, justice et institutions efficaces

 Axe 2 : une responsabilité sociale

 Axe 1 : amélioration de l'accueil

Renforcer la diffusion et la valorisation des ressources

Nous souhaitons redevenir souverains de notre hébergement web afin de structurer des soubassements technologiques ouverts et sains qui accueilleront globalement nos ressources et faciliteront leur réemploi : contenus, productions multimédias et patrimoine.

— PLAN D' ACTIONS

- Créer une plateforme souveraine d'Open Content afin de mettre à disposition l'ensemble des ressources et des contenus sous licences libres : documentations, audios, vidéos, images et photos, contributions, codes informatiques, plans de construction, supports de médiation... (Cf. Communs). Les fonds classés sont d'ores-et-déjà accessibles depuis leurs catalogues numériques respectifs.
- Développer l'accès aux ressources connexes à notre programmation (documents d'exposition, sources scientifiques et culturelles...) par l'ouverture et l'éditorialisation.
- Proposer des dispositifs (vidéo) ludiques et visuels permettant de plonger dans la profondeur des catalogues de nos collections patrimoniales, par leurs contenus
- Développer des dispositifs permettant d'afficher nos fonds numérisés en haute définition même sur mobile (sur la base des technologies IIF)



Développer un numérique qui renforce les capacités humaines, qui développe le pouvoir de créer et d'agir



Axe 6 : circulaire,
Axe 8 : holistique,
Axe 9 : philosophie Open Source



Axe 12 : organisation et production responsables



Axe 4 : une responsabilité de développement économique et d'usage
Axe 6 : une responsabilité de qualité du service public



Axe 2 : évolution de l'offre de contenus
Axe 3 : une offre culturelle pour un monde durable : donner envie d'apprendre et de comprendre

Développer l'éducation aux médias et à l'information

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) tout au long de la vie représente un enjeu de société et de citoyenneté majeur, à l'heure des bulles algorithmiques, de la désinformation et des deepfakes. Nous nous engageons collectivement dans une démarche de soutien à la démocratisation et à l'indépendance de l'information et des médias. Notre plan d'actions repose ainsi sur 3 leviers : renforcer le développement de l'esprit critique, accompagner l'appréhension d'une démarche techno-critique et faciliter la pratique créative des médias.

— PLAN D' ACTIONS

- Accompagner l'éducation à l'image numérique (photo et vidéo), notamment au travers des technologies d'hypertrucage (deepfake), par des actions de médiation, des rencontres d'experts, des débats...
- Développer une médiation numérique spécifique aux enjeux des médias numériques et de l'information, étayée à l'aide de rencontres sur l'ensemble du prisme couvert par ce sujet
- Renforcer l'ouverture et la documentation des dispositifs numériques que nous fabriquons, l'accès aux codes sources, leur mobilisation au sein d'animations de pratiques ou de médiations, la mise en place d'ateliers de détournement (hack) ou de déconstruction (debunk) par les usagers...



Développer un numérique démocratique au service des libertés fondamentales, qui construit une maîtrise collective des systèmes techniques et des plateformes



Axe 7 : centré sur l'humain,
Axe 4 : participatif



Axe 4 : éducation de qualité
Axe 5 : lutte contre les inégalités



Axe 3 : une responsabilité démocratique et éthique



Axe 2 : évolution de l'offre de contenus / une attention à la jeunesse

Appréhender les données comme facteur de résilience

Positionner les données comme levier de transitions revient à transformer dans un premier temps le socle technique, vers une approche de flux. Il s'agit pour les Champs Libres de changer les paradigmes d'organisation, de production et de diffusion en s'inspirant de la démarche de la FabCity (Data-In > Data-Out) visant à passer d'un modèle productiviste basé sur une forte empreinte environnementale et la création de déchets à une relocalisation des espaces de production et une économie circulaire à fort bénéfice social. Nous souhaitons ainsi engager une approche par flux de (méta-)données, permettant de proposer des services numériques sobres et efficaces.

Nous envisageons désormais l'Open Data en tant que philosophie et méthodologie, dans sa globalité, induisant une ouverture juridique généralisée de nos ressources et productions, une mise à disposition au sein d'une plateforme technique souveraine et une valorisation au travers de services numériques innovants.

Les algorithmes qui traitent ces données composent eux-aussi un enjeu majeur, que nous abordons sous les angles des imaginaires (ateliers et rencontres), de la prospective (envisager les futurs algorithmes, notamment en développant les partenariats créatifs avec les laboratoires de recherche du territoire ou en contribuant à des recherche-actions),

de la transparence (ouvrir le moteur des algorithmes), et leur empreinte environnementale (évaluer l'impact des algorithmes)

— PLAN D' ACTIONS

- Engager une mesure raisonnée des données en lien avec nos activités de communication (à mettre en perspective avec les enjeux environnementaux) : Data Mining ciblé et raisonné sur nos actions à l'aide d'un logiciel dédié,
- Engager l'analyse de données comme fondement de l'amélioration de nos actions, comme aide à la décision et au réajustement des objectifs
- Poursuivre nos contributions à l'Open Data métropolitain
- Définir une ouverture juridique systématique de nos ressources, contenus, productions...
- Documenter les API, les flux et les exports de données, afin d'en clarifier leurs structures et de dynamiser leurs diffusions et leurs usages en coopération
- Valoriser les données physiques liées au bâtiment.



Développer un numérique innovant et capacitant



Axe 3 : glocalisme,
Axe 6 : circulaire



Axe 12 : organisation et production responsables



Axe 3 : une responsabilité démocratique et éthique



Axe 2 : évolution de l'offre de contenus,
Axe 3 : un projet exemplaire en matière de développement durable

Transformer notre offre éditoriale grâce au numérique

La mutation de l'écosystème web des Champs Libres, porte la proposition d'une nouvelle offre éditoriale. Le futur site web favorisera la sérendipité, la circulation au travers de la richesse de nos ressources et de nos contenus, en proposant un espace éditorial et un moteur de recherche qui puisera dans l'ensemble de nos ressources. Une approche de Slow Content et de sobriété est par ailleurs engagée. À noter que la photographie est un axe que nous souhaitons particulièrement porter grâce à nos médias numériques.

— LE MODULE WEB PHOTO
LOW TECH

<https://photo.leschampslibres.fr/>

— PLAN D' ACTIONS

- Transformer l'approche purement informationnelle (informations pratiques, agenda, programmation) en une dynamique éditoriale appuyée sur nos ressources et les sujets de société
- Proposer de nouveaux formats éditoriaux numériques, notamment transverses, sous la forme d'un magazine en ligne, porté par une ligne éditoriale et des choix de thématiques transverses
- Développer une offre de programmes sur les sujets du numérique (chaîne de podcasts, chaîne vidéos, émissions...) intégrée à la programmation de notre établissement
- Proposer une place pour les propositions éditoriales portées par des partenaires, collectifs, expert.e.s, en lien avec sujets embarqués aux Champs Libres.

 #Reset Développer un numérique démocratique et innovant

 Axe 7 : centré sur l'humain

 Axe 11 : ville et communautés durables
Axe 12 : consommation et production responsables

 Axe 3 : une responsabilité démocratique et éthique
Axe 5 : une responsabilité de gouvernance et d'équilibre territorial

 Axe 2 : évolution de l'offre de contenus

Structurer et dynamiser les projets numériques

Les projets numériques portés par les Champs Libres, désormais facilités et centralisés par la Direction permettent de proposer une gestion globale et cohérente pour l'ensemble de l'établissement. Leur portage repose sur une coopération active de la part de l'ensemble des services.

Parmi les orientations majeures, nous portons en premier plan celle des Low Tech, Slow Tech et de l'éco-conception. Les projets sont sélectionnés en fonction de considérations d'usage et d'empreinte environnementale. Les projets de création de contenus immersifs sont abordés sous l'angle de l'expérimentation, l'exploration et le sens des contenus proposés devant transcender l'outil, qui sera envisagé en second plan, imposant des choix systématiquement conditionnés aux bénéfices de l'ensemble des usagers métropolitains.)

— PLAN D' ACTIONS

- Engager une mesure raisonnée des Structurer systématiquement un diagnostic avant le lancement d'un nouveau projet : méthode des 3U (« ce service sera-t-il utilisable, utilisé, et utile ? »), partenariats existants, briques techniques disponibles...
- Inclure une dimension forte d'éco-responsabilité, en amont des projets et dès leur conception

- Privilégier l'usage et le développement de Systèmes Informatiques Redonnant le Contrôle aux UtilisateurS (SIRCUS), idéalement des dispositifs libres et Open Source (FOSS)
- Développer l'accueil numérique en facilitant l'hébergement des traces numériques de projets partenaires (université Rennes 2...), tant sur le plan éditorial que technologique
- Engager une dynamique de comptabilité environnementale par l'analyse du cycle de vie multicritères (ACV) des services numériques, particulièrement par la transparence de la méthodologie
- Poser les ambitions en matière d'empreinte environnementale, dès le cahier des charges, en s'appuyant sur les expertises réalisées auparavant ainsi que les référentiels ou textes de lois en vigueur
- Déposer systématiquement les codes sources sur le compte GitLab des Champs Libres (sous licence libre et avec certification chiffrée) et les partager au sein du programme Software Heritage (UNESCO)Le



Développer un numérique capacitant, frugal et innovant



Axe 1 : environnement durable
Axe 3 : glocalisme
Axe 4 : participatif
Axe 5 : croissance économique et emploi durable
Axe 10 : expérimental



Axe 11 : villes et communautés durables
Axe 12 : consommation et production responsables
Axe 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Axe 1 : une responsabilité écologique et environnementale
Axe 4 : une responsabilité de développement économique et d'usage
Axe 5 : une responsabilité de gouvernance et d'équilibre territorial
Axe 6 : une responsabilité de qualité de service public



Axe II : évolution de l'offre de contenus



Septembre 2022

Conception-rédaction : Guillaume Rouan

Design et maquettage : Solenn Deléon

Pour une impression sobre,
nous vous conseillons
de n'imprimer que si nécessaire,
en noir et blanc, recto verso
et format livret, avec 2 pages
par feuilles.

Police d'écriture utilisées :
Calibre, OldSchool Grotesk

Fichier source et plus d'infos
à l'adresse suivante :

leschampslibres.com/nr

